



**MISSION D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2017– 2021 DU
CONSORTIUM AFRICAIN DES FONDS ENVIRONNEMENTAUX
(CAFE)**

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Mars 2017

1 CONTEXTE

Au cours des années 1990, on a enregistré une forte tendance à la baisse des flux de ressources financières soutenant l'action de conservation à travers l'Afrique. La nécessité de développer des mécanismes de financement novateurs pour remédier à la situation est devenue évidente.

Ces différentes initiatives ont conduit à la création, à travers l'Afrique, d'une variété de modèles de financement ayant très peu d'interactions entre eux. Aujourd'hui, il s'avère nécessaire d'améliorer l'efficacité institutionnelle de ces fonds et d'augmenter le partage des connaissances entre eux. La création d'un réseau a été perçue comme efficace pour l'atteinte de cet objectif.

Après une période de collaboration informelle, une réunion s'est tenue à Dar-es-Salaam en Septembre 2011, créant officiellement le Consortium des Fonds Africains pour l'Environnement (CAFÉ¹). Le réseau a été lancé par six [6] fonds fondateurs, en collaboration avec plusieurs partenaires d'appui.

La vision du CAFÉ est de devenir une alliance mondialement respectée pour défendre et représenter les intérêts du financement durable de l'environnement en Afrique.

Après cinq années de fonctionnement, le CAFÉ a amorcé une nouvelle dynamique. Ainsi, afin d'accomplir sa vision, le CAFÉ doit se donner les moyens d'atteindre ses objectifs. Il apparaît opportun d'élaborer son plan stratégique pour la période 2017-2021. Ce plan stratégique servira de boussole dans le nouveau contexte d'évolution des fonds environnementaux en Afrique.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif global de la mission est d'élaborer le plan stratégique du CAFÉ sur la période 2017 – 2021 (5 années).

3. RESULTATS ATTENDUS

L'élaboration du plan stratégique s'articulera autour des résultats stratégiques suivants :

- (a) Les intérêts prioritaires des membres du CAFÉ se reflètent dans la vision du Plan stratégique selon les objectifs de la Charte CAFÉ
- (b) Les compétences des membres du CAFÉ sont accrues par l'échange et le partage d'expériences, de meilleures pratiques, d'approches et d'outils.

¹<http://consortiumcafe.org/sample-page-2/?lang=fr>

- (c) La coopération intra-africaine ainsi que les liens internationaux sont renforcés afin de développer les synergies et la mise en place de solutions collectives.
- (d) Les points de vue partagés et les intérêts communs du réseau sont représentés dans les instances internationales.
- (e) Un plaidoyer en faveur des questions de conservation, de protection de l'environnement et de développement durable auxquelles l'Afrique est confrontée, est effectif.
- (f) La création et le développement de nouveaux fonds africains sont soutenus.
- (g) Les Fonds fiduciaires pour la conservation s'affirment en tant que moyens efficaces pour garantir la durabilité des activités et impacts sur la conservation.
- (h) Les soutiens pour l'accès à des ressources supplémentaires auprès des partenaires financiers et à de l'expertise auprès des centres d'excellence sont catalysés.

4. METHODOLOGIE

La mission pour l'élaboration du Plan Stratégique 2017-2021 sera conduite par un consultant confirmé qui présentera une méthodologie détaillée.

La méthodologie de planification sera basée sur une approche participative inspirée de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

- Analyse des problèmes, des besoins et des contraintes ;
- Analyse et formulation de la vision ;
- Elaboration de la matrice des extrants et des activités prioritaires ;
- Analyse des hypothèses et risques ;
- Elaboration du cadre logique d'intervention.
- Développement du système de suivi et d'évaluation

5. DUREE DE LA MISSION

La mission aura une durée de 30 jours.

6. LIVRABLES

Le document à produire à l'issue de cette mission est :

- Le plan stratégique 2017-2021 du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE).

Vingt (20) exemplaires (dont 10 en français et 10 en anglais) ainsi qu'une version électronique en français et en anglais du Plan stratégique seront remis au Comité Exécutif du CAFE.

7. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DE L'EXPERT CONSULTANT

Le Consultant devra être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 5) et avoir une expérience d'au-moins dix (10 ans) dont cinq (5) ans dans l'élaboration des plans stratégiques des organisations non gouvernementales. Une expérience en Afrique, ainsi qu'une expertise et des connaissances spécifiques en fonds environnementaux sont nécessaires.

Le Consultant devra justifier des qualifications et expertise suivantes :

- Bonne connaissance du fonctionnement des Fonds fiduciaires pour l'environnement et de leurs missions ;
- Connaissances et expériences sur le processus d'élaboration d'un plan stratégique ;
- Avoir un bon esprit d'analyse et de l'approche participative
- une maîtrise du français et de l'anglais constitueraient un avantage.

8. CANDIDATURE

Les consultants intéressés sont invités à envoyer :

- a. Une offre technique détaillée reprenant :
 - i. le CV de l'Expert détaillant son expérience dans les domaines pertinents suscités en français et en anglais ;
 - ii. une lettre de motivation en français et en anglais
 - iii. Commentaires sur les TDRs et approche de travail préconisée en français et en anglais (méthodes, organisation, chronogramme...)
 - iv. une proposition de date de démarrage pour la prestation de préférence le **15 Mai 2017** au plus tard.
 - v. Une offre financière détaillée, qui tient compte des honoraires et autres frais liées à la mission.

Les offres doivent être envoyées par Email aux adresses suivantes au plus tard le 02 Mai 2017 à l'adresse suivante :

fannyngolo@yahoo.fr

avec copies à :

karen@naturetrust.mw

theophile.zognou@fondationtns.org

carl@mountmulanje.org

tullimsuya@gmail.com

9. EVALUATION DES OFFRES

Les propositions soumises par les consultants sélectionnés seront évalués en fonction des critères suivants :

Critères	Ponctuation
Qualification générale (diplômes et expérience générale)	20 points
Expérience spécifique (plan stratégique)	20 points
Langue (anglais, français)	10 points
Méthodologie proposée	30 points
Proposition financière	20 points
Total	100 points